



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Contribution et questions Citoyen

1 message

Jean Claude COGREL

9 octobre 2018 à 12:14

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

A l'attention de Monsieur L'enquêteur
au sujet de l'enquête publique relative à l'extension de la Porcherie de la SCEA ST YVES,
des cultures, et de la zone d'épandage....
je vous prie de trouver ci-joint mon analyse du dossier (forcément incomplète vu la taille du
document)
mes remarques et questions.
je souhaite que les 2 documents joints soient versés au dossier.
Merci de votre attention. et de vos réponses.
Jean Claude COGREL

2 pièces jointes **Ecrit pr enquête publique St YVES jc 091018.pdf**
2283K **Tableau ARS EAU Massérac.odt**
166K

Contribution
et observations de

Jean Claude COGREL
2, le hayac 44460 AVESSAC

le 20/10/2018

dans le cadre de :
Enquête publique **SCEA DE SAINT YVES**

Préambule :

En tant que citoyen actif quant aux enjeux environnementaux tels que la qualité de l'eau, l'eau que consomment les 20000 habitants recevant l'eau « d'atlantique eau », eau qui provient des captages de la commune de MASSERAC gérés par le Syndicat d'eau (SIAEP) de cette commune dont le Maire en est le président. Je suis membre d'un collectif récemment créé nommé « Collectif sans Pesticides » qui travaille en relation avec Eaux et Rivières de Bretagne. Avec les membres de ce collectif et en dialogue avec le président que notre association a rencontré à plusieurs reprises, en la personne de Monsieur le Maire de Massérac, nous constatons une pollution par les pesticides des différents puits de pompage souterrains.

D'ailleurs Madame la Préfète à été alertée par notre Collectif sur cette problématique de la pollution chronique et persistante de l'eau par les pesticides.

Pollution des eaux du captage de MASSERAC

Les taux relevés et portés par l'ARS sont régulièrement en dépassement des normes officielles autorisées comme l'illustre le graphique mois par mois réalisé de janvier 2016 à juin 2018. Et les analyses récentes démontrent que la situation se détériore. Ce document est joint à cette contribution.

Il serait très pratique pour lisibilité d'avoir dans l'étude une cartographie du parcellaire de la scea St Yves et de ses différents sites ou exploitations reprises, et ainsi que la fréquence ou la permanence des cultures à risque de pollution (maïs entre autres). **Car comme l'indique le document des épandages seront pratiqués sur la commune de Massérac et des cultures à pesticides viendront renforcés sur 95 ha la pression et les pollutions par les pesticides.** Et sans doute pas très loin car est indiquée une distance la plus proche de 48 mètres.

Mais nous savons bien que c'est la notion de bassin versant et de nature des sols qui sont déterminantes, bien au-delà de la notion de distance. En fait cette concentration porcine au lieu de St Yves et son accroissement en cheptel accroît les risques de pollution déjà trop présents.

Sur ce point de Bassin Versant, un graphique de coupe topographique s'avère primordial pour comprendre les facteurs de risques ou encore une carte IGN précise avec les courbes de nivellement. Ce qui manque à ce que j'ai vu dans le dossier. Dans le dossier, la coupe généraliste sur les périmètres de protection demeure un poncif non adapté au sujet précis des risques de pollution. **Aucune coupe du BV du Don n'est portée, alors qu'un risque fort de pollution existe.**

Bien sûr le risque de pollution par les nitrates demeure important, même si le langage technico-mathématique dit que l'éleveur pourra même ajouter des engrais chimiques. Bien voyons comme si les exportations (fonctions des rendements) prévisionnelles étaient conformes aux vœux du prescripteur. Il n'y a jamais d'aléas climatiques !? Et pourtant il suffit de regarder la météo, d'observer et de considérer le « réchauffement climatique » qui modifie toutes les prévisions, soit sécheresse (comme cet été et en ce moment) donc faible minéralisation. Les pluies avec des précipitations surprenantes et plus concentrées qui sont déjà à l'oeuvre sur notre grande région et favorisent alors les risques de lessivage et d'entraînement de surface vers les ruisseaux et les cours d'eau.

Impact visuel

L'extension du projet crée un nouvel impact visuel surtout en vue éloignée à contrario de ce que dit l'étude. L'étude emploie le mot courant « d'insertion dans le paysage ». terme déformé et ici récupéré. Il suffit de regarder la vue 3d d'implantation du bâtiment qui accroît la masse en largeur, même si une haie masque le bâtiment depuis la route de Guémené à Beslé.

Par contre parlons de vue éloignée et de l'impact du deuxième silo tour en projet à côté du premier. (la figure 4 page 16 est une vue proche et non pas éloignée) car la vraie question c'est d'où voit-on ces silos très hauts. Leur hauteur de 28 m de haut est visible de très loin et aussi haute sinon plus que le château d'eau. Voici une vue d'au-delà la vallée du DON (ouest du site et zone vulnérable aux épandages et cultures à pesticides de la scea St Yves).



Légende de la photo :

Impact visuel éloigné sur le site actuel de la SCEA ST YVES avant l'implantation du deuxième silo de 28 m de haut. Vue depuis la commune d'AVESSAC, en vis à vis depuis la route communale en surplomb de la Vallée du Don. Sur cette photo nous voyons les terres d'épandage en pente vers le DON en haut du bassin versant. Les sols sont sur schistes et à risque élevé de lessivage. Imaginons l'impact visuel avec un second silo. Impact négatif ou pas. Mais ce qui est sûr, c'est que les habitants à quelques kilomètres pourront dire « l'usine à cochons de St Yves, c'est là-bas ! ».

La consommation d'eau

D'après une étude des chambres d'agricultures de 2013 intitulée « Maîtrise des consommations d'eau en élevage : élaboration d'un référentiel » est selon les termes de l'étude :

« Pour la filière porcine, l'abreuvement représente 93,6 % du total de l'eau consommée dans un élevage naisseur-engraisseur, soit 1330 l par porc produit (14,5 l par kg de carcasse). »

pour la Scea ST Yves la consommation d'eau sera donc proche de 20 000 m³ d'eau. plutôt que de 15 000 m³ (14150 porcs* 1,330l= 18820 m³) soit l'équivalent d'un bourg de 400 habitants ou les 2/3 environ de la population de la commune de MASSERAC sachant que notre consommation moyenne est de 51 m³ /habitant/an. **Cette extension s'ajoute à l'ensemble des élevages en Installations Classées très densifiés à l'est de St Yves comme indiqué sur la carte figure 7 page 35. C'est donc une concentration de la consommation en eau (St Yves, le Patis Chérué, Ste Marie, les Sapins, Feuilly, la Croix de l'Epine, le Pont Esnault) liée à ces élevages très rapprochés.**(en dehors de connaître la nature de leurs productions animales, ni leur taille). Même si l'étude donne des économies d'eau sur le système existant et projeté, cela reste à démontrer.

Une autre remarque doit être faite sur l'approvisionnement en eau, peut-être présente dans le dossier, que je n'ai pas trouvée mentionner. **s'il s'agit de créer un forage artésien à forte profondeur, comme cela se pratique pour les gros élevages industriels, nous constatons alors un abaissement de la nappe et des assèchements des puits de surface. Cela est autant valable pour le site de St Yves ou celui de Gueme. Ceci est préjudiciable aux puits des particuliers et aux groupements d'eau locaux toujours existants**

La culture du Maïs, les cultures et les pesticides.

C'est bien cette culture conduite avec le desherbage chimique, sans doute avec culture sur culture, *maïs /blé ou maïs /maïs et colza*. **Ci-dessous Exemple d'un desherbant contenant 915gl de S-métolachlore dont nous retrouvons les métabolites dans l'eau du captage de Massérac.** Egalement L'alachlore (ex Lasso) interdit depuis 2005 est toujours présent dans l'eau du captage de Massérac. Comment se fait-il ? Est-il utilisé par la Scea St Yves ?

3

Exemple de produit couramment utilisé en desherbage du Maïs. Il contient 915 g/l de S-métolachlore

DUAL GOLD SAFENEUR

Dernière mise à jour : Herbicide de Post-levée des adventices et de pré-levée des adventices

04.10.2018 Herbicide maïs de prélevée efficace sur un large spectre de graminées estivales et certaines dicotylédones annuelles. N° AMM 9800295 Famille chimique : Benzoxazines ,Chloroacétamides ou chloroacétanilides, **Composition : 45 g/l bénoxacor et 915 g/l S-métolachlore**

Les surfaces d'épandage

Il serait pertinent que la conduite des cultures chimiques (maïs, blé, colza et autres) soit explicite dans le dossier et pour l'ensemble des surfaces d'épandage. Car il est évident que cette intensification des cultures sur un territoire étendu, qui implique des pratiques de monoculture (blé, maïs, colza) ou de culture de type céréalier, avec lisier riche en azote et en phosphore mais très pauvre en humus. C'est en effet le maintien du taux d'humus qui permet de maintenir la structure du sol et sa fertilité agronomique (complexe argilo-humique). Le système lisier, engrais et produits chimiques tue la vie microbienne du sol et favorise son érosion. C'est un système d'élevage hors-sol par excellence qui se développe par l'acquisition de la ferme de Gueme et sur une surface d'épandage de 428 hectares et une SAU de 469 ha.

Il est aussi pertinent de noter que la SAU et la SPE se réduisent par rapport à la situation antérieure autorisée passant de 696 ha de SAU à 469 ha soit une diminution de 227 ha et pour la SPE de 559 ha à 248 ha soit une perte de 131 ha.

Dans la situation projetée la souplesse culturale est réduite (même si le plan d'épandage apparaît bien propre sur le papier) et empêche toute rotation ou repos du sol ou adaptation météorologique (sol trempé et impraticable).

Mais il est vrai que le repos du sol (jachère) n'est pas admis dans ce type d'agriculture et encore moins la reconstitution de la vie agronomique et bactérienne du sol.

Aptitudes des sols à l'épandage (paragraphe 6,4, page 90 et 91)

les sols de classe1 sont définis comme ayant une aptitude 1

Classe 1 : Aptitude moyenne et/ou saisonnière

Il s'agit des sols engorgés en eau de manière temporaire (période hivernale) ou des sols à faible capacité de rétention pour lesquels les risques de lixiviation des nitrates sont plus importants. Le terme « lessivage » des nitrates est généralement utilisé à la place de lixiviation.

Epandage possible sur sol ressuyé et hors périodes à forte pluviosité.

Dixit le document.

Je relève que pour les 3 sièges (Scea St Yves, Earl du Bon Port, et Earl de Guémé) 390 ha sont en aptitude 1 et représente autour de 90 % du total de la SPE.

Nous sommes donc sur des épandages qui ne pourront respecter le calendrier car les sols seront impraticables ou du moins une partie des parcelles les plus humides.

Nous avons déjà vu des tonnes d'épandage embourbées dans les champs avec nécessité d'être vidangées sur place, créant ainsi une pollution ponctuelle importante.

La pollution de l'air

Les MEILLEURES TECHNIQUES DISPONIBLES (MTD) réglementation devenant obligatoire en 2021 et déjà applicable (forcément) pour les nouvelles constructions des élevages industriels porcins ont pour but principal de réduire les émissions d'ammoniac dans l'air et dans l'atmosphère. Après les véhicules motorisés, les émissions de gaz polluants ou à effet de serre sont dues aux élevages hors sol et industriels.

Des remarques importantes sont à faire ou à questionner :

1) le système de lisier flottant avec vidange vers la fosse couverte de stockage des lisiers est indiquée à faire tous les 15 jours pour le bloc 1 . Qu'en est-il pour les bâtiments existants ou les autres blocs? Les fosses sous caillebotis existantes permettent-elles une vidange identique et tous les 15 jours vers la fosse couverte ?

2) Lors de la vidange de la grande fosse de St Yves pour épandre à la nouvelle ferme acquise au site de Guémé, transport par camions, je suppose que ce lisier sera transféré dans une fosse à Guémé pour être pompé par une tonne adapté à l'épandage. C'est dans ces transferts que l'émission d'ammoniac sera importante. Qu'en est-il ? Aucune indication de ces émissions n'est étudiée et portée au document.

- 3) Il en est de même pour les odeurs émises lors de ces transferts et pompages.
- 4) La consommation d'énergie est augmentée par le transport du lisier sur des distances importantes. Ceci inclus le transfert de sites à sites et le transfert vers les parcelles d'épandages très éloignées (Conquereuil).
- 5) Quelles incidences sur la traversée du bourg de Guémené-Penfao avec les camions de lisier entre St Yves et le site de Guémé ?
- 6) Enfin la réduction des antibiotiques ne semble pas totalement acquise par les éleveurs? Il s'agit pourtant d'incidences directes sur la santé (antibiorésistance) et l'alimentation humaine par la présence encore très forte d'antibiotiques dans ce type d'élevage.

Un système polluant largement subventionné par la PAC

Je vous soumetts cet extrait édité par l'ONG Greenpeace en date du 24 avril 2018

« En choisissant le critère de l'ammoniac, qui provoque la prolifération des algues vertes, Greenpeace épingle 421 exploitations d'élevage intensif et 15 entreprises agro-alimentaires, « toutes du même type » : « des fermes usines qui produisent soit du porc, soit de la volaille par milliers », plus de 2 000 porcs ou 40 000 volailles, « ce qui est bien au-delà des standards de la production française », selon l'association. Ces structures touchent des « montants colossaux d'argent public », selon Greenpeace : « les 20 premières ont ainsi touché plus de 115 000 euros annuels de subventions Pac en moyenne » en 2014 et 2015. Pour Greenpeace, cette étude « démontre l'intensité des lacunes concernant le suivi des pollutions liées à l'élevage », et elle demande donc « de la transparence et un vrai suivi des pollutions environnementales ».

En conclusion de cette contribution

Ce sont en effet des choix politiques qui sont nécessaires car voici qu'avec l'argent de la PAC la Scea St Yves a mis la surenchère et un prix exorbitant pour acquérir le site et l'exploitation de Guémé et ainsi ne pas permettre l'installation de jeunes agriculteurs sur cette exploitation pourtant viable. Vous allez peut-être dire que cela ne concerne pas l'enquête ! Que chacun est libre. Que le loup peut entrer dans la bergerie quand il veut ! Mais ...

Mais l'enquête telle qu'elle se présente nous amène à discuter sur un système qu'une grande partie de la population refute et refuse de plus en plus. Alors que la question de fond est : quel choix sociétal doit-on faire citoyens et décideurs pour conserver le plus de sièges d'exploitations agricoles et un véritable tissu rural avec son bocage, des animaux dans les champs et des agriculteurs avec leurs familles pour faire vivre nos bourgs et nos écoles... etc.

En conclusion j'aimerais aussi faire la demande suivante à propos de l'étude soumise à l'enquête d'utilité publique, car ce n'est pas rien que cet accroissement de l'atelier **porcs de la SCEA ST Yves** :

*** Places porcs engraissement : de 2911 à 4902 places soit une augmentation de plus 68% du nombre de places.**

*** Porcs engraissement produits : de 8700 avant à 14150 dans le projet soit 63 % en plus**

Pour ce type d'agrandissement et l'impact environnemental qu'il induit, Il est primordial que les citoyens et associations soient entendus et écoutés?

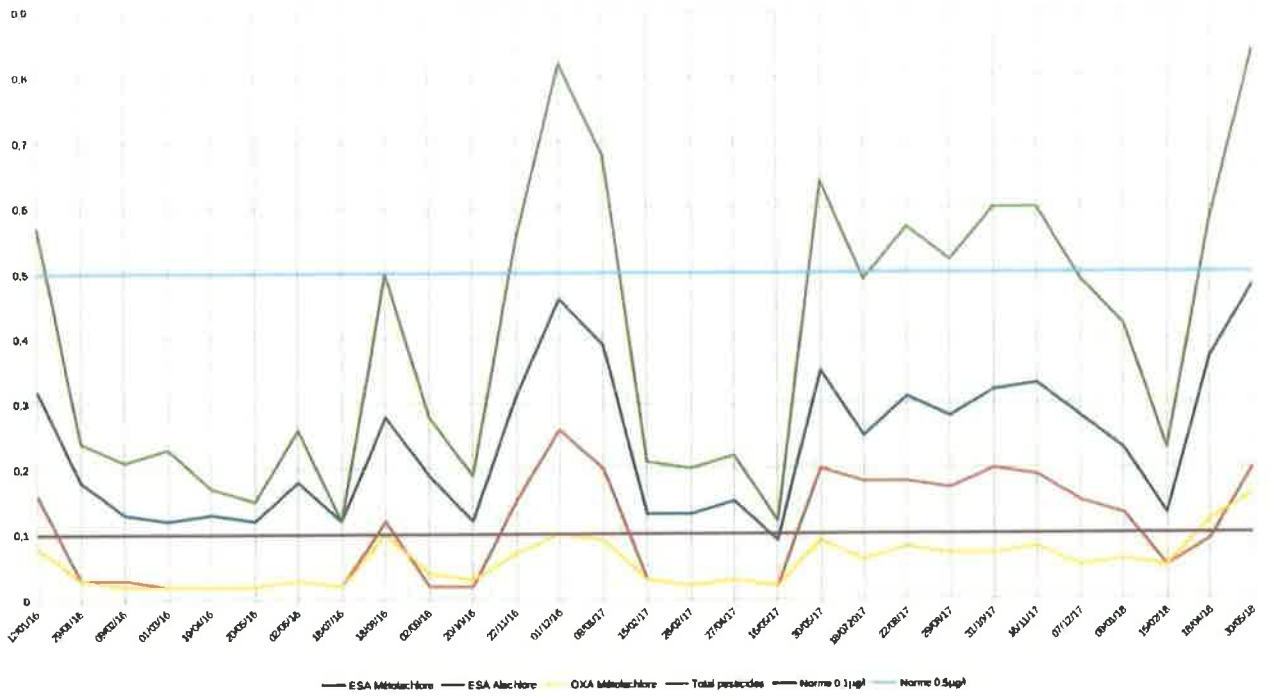
Alors s'il vous plaît Monsieur l'enquêteur qu'au moins vous organisiez une réunion publique, que vous entendiez les citoyens et les associations, que vous consultiez et entendiez les riverains des villages de la Landezais, de Pussac, de Feuilly qui par vent de Nord comme cette semaine autour du 7 octobre percevaient malgré tout les odeurs et les émanations provenant de la porcherie de la Scea St Yves.

Pièce jointe complémentaire à cette note :

Relevé des analyses par l'ARS des eaux du captage de Massérac.

Mise en graphique par le « Collectif Sans Pesticides » de Guémené-Massérac.

Analyses ARS au dessus des normes Eau Massérac





bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

(aucun objet)

1 message

jeje boutard

9 octobre 2018 à 12:55

Répondre à : jeje boutard

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Bonjour

De par ce mail je viens apporter mon soutien au projet d'agrandissement de porcherie à Saint-Yves dans le but d'engraisser tous les porcs sur place

Dans le sens où ce projet respecte les normes environnementales en vigueur notamment en ce qui concerne le plan d'épandage et bien-être animal je ne comprends pas qu'on puisse émettre un avis défavorable

De plus en terme de mission carbone ce projet est plus que positif

Arrêtons d'empêcher de travailler les gens qui le souhaitent et surtout d'essayer de casser des projets à tout va en utilisant des arguments qui ne tiennent pas la route notamment quand on évoque la qualité de l'eau sur le captage de Massérac qui n'a rien à voir avec les cochons de Saint-Yves

Boutard jerome

La gaudinerie

44290 Masserac

Envoyé depuis l'application myMail pour Android



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Re: Vive le cochon

1 message

Cathy Bonnet-Ligeon

9 octobre 2018 à 16:20

À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

Durant mes vacances j'ai pu visiter l'exploitation de porc et je n'ai jamais été choqué ou embête par l'odeur. C'est un endroit très propre et très bien entretenu.
Bravo aux propriétaires.

Bonnet Ligeon Cathy



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

soutien au projet

1 message

gaec pas de la roche

9 octobre 2018 à 16:43

À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

Bonjour,

par ce mail nous souhaitons vous apporter tout notre soutien pour votre projet.

Cordialement

Sébastien LERAY



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Pétition en Ligne.

1 message

DAVID Laurent
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

9 octobre 2018 à 18:02

Bonjour Mr Valy,

Je suis Laurent DAVID, nous nous sommes rencontrés à deux reprises lors de vos permanences à la mairie de Guémené. Je tenais à mettre à votre connaissance l'existence d'une pétition en ligne que vous pourrez trouver à l'adresse suivante : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/extension-porcherie-saint-yves-eau-potable/50447> .

En seulement 48 heures, ce sont plus de 28 000 personnes à cette heure qui ont signé cette pétition et ont fait ainsi connaître leur opposition à ce projet. Parmi ces 28 000 personnes, ce sont plus de 1 300 personnes, à cette heure, qui ont tenu à laisser un commentaire.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte cette pétition en ligne et les commentaires associés.

Cordialement

Laurent DAVID,

1 la Guihardais Guénouvry 44290 Guémené-Penfao,

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
<https://www.avast.com/antivirus>



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

soutien à la Scea de saint Yves

1 message

Famille PLEDEL

9 octobre 2018 à 19:00

À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

Bonjour

Je pense que l'idéal pour nos producteurs quels qu'ils soient est de faire naître et élever leurs propres animaux sur leurs sites

afin de réduire le stress de leurs animaux et éviter des frais de transports inutiles, qui eux-mêmes sont néfastes pour l'environnement.

PLEDEL alain

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

<https://www.avast.com/antivirus>



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Enquête publique Saint Yves

1 message

Emilie HAMON

9 octobre 2018 à 19:59

Répondre à :

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Par ce mail, je tiens à vous faire part que je soutiens le projet d'engraissement de l'exploitation agricole porcine, basée à Saint Yves à Guéméné Penfao, gérée par Clément, Fabien et Hervé LACIRE, qui passe en enquête publique.

Je soutiens l'agriculture française.

Cordialement,

Emilie HAMON

8 La Boutonnais

44590 DERVAL



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Porcherie Lacire

1 message

Maxime Perray
À : Enquete.saintyvesguemene@gmail.com

9 octobre 2018 à 20:33

Bonjour la famille Perray est pour ce développement de porcherie
Maxime Perray

Envoyé de mon iPhone



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Avis favorable pour l'extension d'un élevage porcin

1 message

ROLLAIS Alicia

9 octobre 2018 à 21:51

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Vous allez devoir donner un avis suite à l'enquête publique du projet de demande d'autorisation déposé par la SCEA DE SAINT YVES en vue de l'extension de l'élevage porcin qu'elle exploite à Guéméné Penfao au lieu-dit Saint Yves.

D'après l'étude, l'installation des nouveaux bâtiments se fera sur un site déjà existant intégrant le paysage actuel. L'engraissement de l'ensemble du troupeau sur un même site semble pertinent sur le plan organisationnel et qualitatif puisqu'il permettra de nourrir les animaux avec l'aliment produit à la ferme, constitué de céréales des champs environnants. Cela devrait également permettre de réduire les transports d'animaux et ainsi diminuer les nuisances sonores.

Je vous demande donc, en soutiens aux éleveurs de la Scea Saint Yves et à la production porcine française en général de donner un avis favorable à ce projet intéressant et prometteur.

Cordialement,
Alicia ROLLAIS



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Enquête publique

1 message

Annie Frangeul

9 octobre 2018 à 23:05

À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

OUI à l'extension de la porcherie de l'SCEA Saint Yves
signé : FRANGEUL Timothee et FRANGEUL Annie



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

avis sur développement de l'élevage SCEA st Yves

1 message

Michel VOLAND
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

9 octobre 2018 à 23:41

Bonjour M Valy

Je souhaite donner mon point de vue sur le projet d'extension de l'élevage SCEA st Yves

Je travaille dans le milieu agricole et connait très bien le milieu de l'élevage porcin .l'élevage est de type familial et les moyens de productions sont normaux par rapport au nombre de personnes y travaillant ,100 truies par unité de travail n'est pas du tout un gros élevage

Les citoyens regarde trop souvent la masse globale ,je pense qu'il faut mieux avoir un élevage de 10000 porcs produit par an avec 5 personnes de façon respectueuse sur le plan sanitaire et environnemental que 5 éleveur de 2000 porcs qui ne respecte rien et engendre plus de pollution

L'élevage SCEA st Yves fait parti de ceux ou les éleveurs aiment leur métier et le pratique avec passion et exemplarité. Les bâtiments et leur abords sont très bien tenu ,les porcs sont élevés dans le confort et le bien être ,leur déjections sont gérées en engrais organique naturel pour nourrir le sol et ses cultures céréalières qui servent a nourrir les porcs, quoi de plus naturel dans ce cycle.les éleveurs pratique l'épandage avec du matériel limitant les nuisances olfactives

Il serait dommage de nuire au bon fonctionnement de cet élevage en refusant l'autorisation d'agrandissement et obliger les éleveurs a faire engraisser les pors dans d'autres élevage leurs engendrant du stress et des risques sanitaires beaucoup plus élevé

Des personnes s'opposant a tout projet ferai bien quelques fois de prendre le temps de visiter un élevage et voir que tout n'est pas négatif et qu'il a moyen de s'entendre entre éleveurs et autres habitants environnent

VOLAND MICHEL

CONSEILLER COMMERCIAL



ZI L'ERETTE 44810 HERIC

TEL: 06.34.46.31.91

MAIL: michel.voland@terrinnov.fr



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Enquête publique Saint Yves

1 message

eric.rollais@

10 octobre 2018 à 16:14

Répondre à : ...

À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

Enquête publique du projet déposé par la Scea Saint Yves de Guémené-Penfao, en vue de l'extension de l'élevage porcin.

Pour rationaliser l'élevage la construction de l'engraissement est situé sur le site déjà existant ce qui au niveau nuisance ne changera rien.

Un plan d'épandage a été réalisé pour optimiser au mieux les effluents ou plutôt matières fertilisantes. Le fait de pouvoir fabriquer son aliment à base de ses céréales contribue largement à abaisser les gaz à effet de serre.

Au niveau énergétique ce bâtiment dernier cri sera moins énergivore en énergie et donc contribue à une amélioration de l'environnement.

Pour garder une agriculture compétitive et à taille humaine il faut que des projets comme celui ci aboutissent.



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

pesticides

1 message

Julie Rouleaud

10 octobre 2018 à 16:16

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

trop c'est trop, mon message est bref, nous ne voulons plus d'empoisonneurs.



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Soutien au projet de la SCEA St Yves 44 Guemené Penfao

1 message

Laurent EPAILLARD [FOURNIER]

10 octobre 2018 à 20:29

À : "enquete.saintyvesguemene@gmail.com" <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

Bonsoir,

Par ce mail, je tiens à apporter mon soutien au projet de la SCEA St Yves situé sur la commune de Guemené Penfao.

En effet, je connais très bien cet élevage et son gérant Mr Lacire Hervé, qui gère cette exploitation, avec un très grand professionnalisme, et beaucoup de rigueur.

Pour avoir, à plusieurs reprises, rencontré Mr Lacire et les salariés qui travaillent dans cet élevage, je peux affirmer, que ceux-ci ont le souci de respecter, à la fois le bien-être des animaux, et le respect des normes et réglementations en vigueur.

Pour toutes ces raisons, je soutien ce projet.

Laurent Epailard

Envoyé depuis mon mobile Huawei



bernard valy <enquete.saintyvesguemene@gmail.com>

soutien

1 message

Pascal Pichot
Répondre à : Pascal Pichot
À : enquete.saintyvesguemene@gmail.com

10 octobre 2018 à 20:40

Bonsoir,

La Scea st yves est un modèle au niveau de l'élevage avec des bâtiments très bien entretenus tant sur l'aspect extérieur qu'intérieur. L'exploitation participe à la vie économique en faisant travailler les entreprises locales (terrassier, électricien, plombier, menuisier etc) et régionales (maçonnerie, charpente, coopérative etc). Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'élevage car il va permettre d'engraisser l'ensemble des porcs nés sur l'exploitation en valorisant les céréales produites sur l'exploitation et en fertilisant également les terres.

Je suis favorable au projet

Pichot pascal (35 St méen le Grand)